

FranceAgriMer

> ÉDITION avril 2015

Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Résultats 2013



LES ÉTUDES DE FranceAgriMer

Présentation de l'étude	4
Objectifs de l'étude	
Méthode	
Échantillon	
<hr/>	
Echantillon global	6
Présentation de l'échantillon	
Principaux éléments de charges	
Soldes intermédiaires de gestion	
Situation financière	
<hr/>	
Pépinières plein champ	10
<hr/>	
Horticulteurs	13
<hr/>	
Fleurs coupées	16
<hr/>	
Vente directe	19
<hr/>	
Vente à grossiste	22
<hr/>	
Vente à distributeur final	25
<hr/>	
Phase de vie des exploitations	28
<hr/>	
Zoom : analyse par nombre de salariés	30
<hr/>	
Conclusion	32

Présentation de l'étude : objectifs, méthode, échantillon

> Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

> Méthode

Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFRANCE a mobilisé un « panel » d'environ 200 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-contre illustre la provenance géographique des entreprises analysées, le chiffre mentionné indiquant le nombre d'entreprises enquêtées.

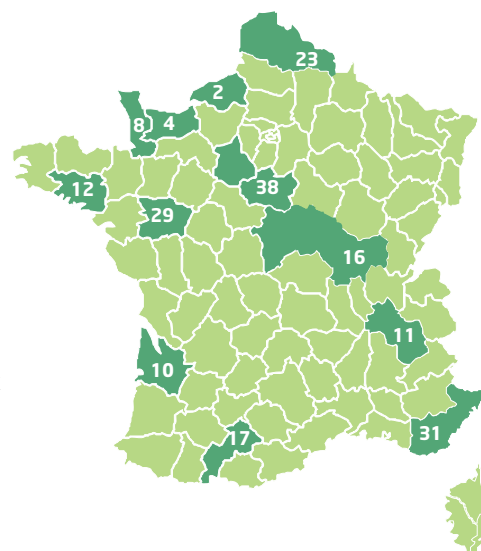
Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

Par rapport à l'observatoire 2011-2012, on note un renouvellement d'environ 10 % des entreprises sur cette édition 2012-2013.

> Échantillon

Comme indiqué précédemment, ce panel de 201 entreprises compose un échantillon diversifié dans l'activité et dans la localisation géographique.

Par ailleurs, afin de donner plus de poids aux chiffres et à leurs évolutions sur deux années, l'échantillon est constant sur les deux exercices comptables 2012 et 2013. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.



Typologie de l'échantillon

Concernant la typologie de l'échantillon les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- Des entreprises de production.
- Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80 % du chiffre d'affaires).
- Pas de producteurs de muguet.
- Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60 %).

Une double approche : métier ↔ commercialisation

L'approche métiers conduit à segmenter les 201 entreprises de la façon suivante :

- 101 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs),
- 70 pépinières,
- 30 exploitations « fleurs coupées ».

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises selon la segmentation suivante :

- 47 % en vente directe dominante
- 25 % en vente à des distributeurs
- 3 % en vente à des collectivités
- 25 % en vente à des grossistes

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

	Pépinière PC	Pépinière HS	Horticulture	Fleurs coupées	Total
Vente directe	9 %	8 %	27 %	3 %	47 %
Vente à distributeur final	7 %	2 %	14 %	2 %	25 %
Vente à collectivité	0 %	1 %	2 %	0 %	3 %
Vente à grossiste	6 %	2 %	7 %	10 %	25 %
Total	22 %	13 %	50 %	15 %	100 %

Le croisement de ce double critère a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en plusieurs sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire valablement que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement

L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprises n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire.

Aussi l'analyse exposée ci-après couvrira principalement les groupes suivants :

- L'échantillon global des 200 entreprises
- Le groupe vente directe (environ 90 entreprises)
- Le groupe vente à grossistes (environ 50 entreprises)
- Le groupe vente à distributeur final (environ 50 entreprises)
- Le groupe pépinières plein champ (environ 40 entreprises)
- Le groupe entreprises horticoles (environ 100 entreprises)
- Le groupe entreprises fleurs coupées (environ 30 entreprises)

Échantillon global

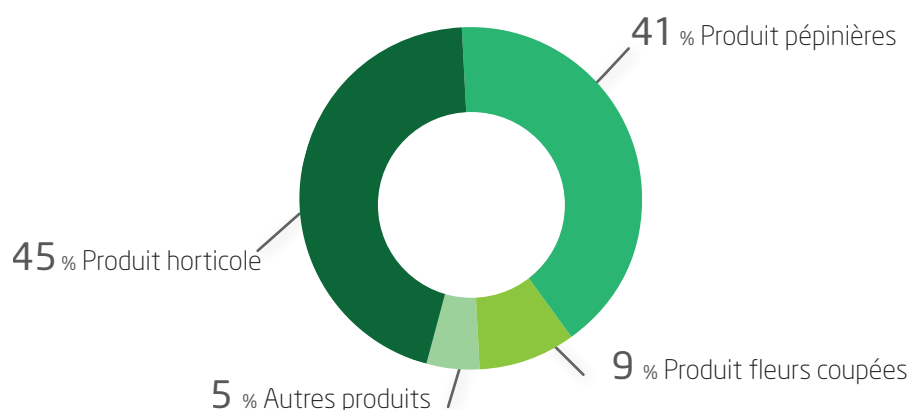
> Présentation de l'échantillon

Si la présentation du panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des écarts importants selon le métier ou le mode de commercialisation, il permet de dresser un instantané du secteur production « horticulture et pépinières » dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 200 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 201 entreprises participant à cet observatoire compte 4,7 UTH (unité de travail homme) dont 3,2 salariés et 1,5 UTAF (unité de travail annuel familial).

En 2013, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élevait à 341 680 € en baisse de 3,4 %, cette évolution est l'exacte symétrique de celle de l'an dernier : tout le terrain gagné en chiffre d'affaires en 2012 a été reperdu en 2013.

Le pourcentage de produit brut réparti par secteur est le suivant :

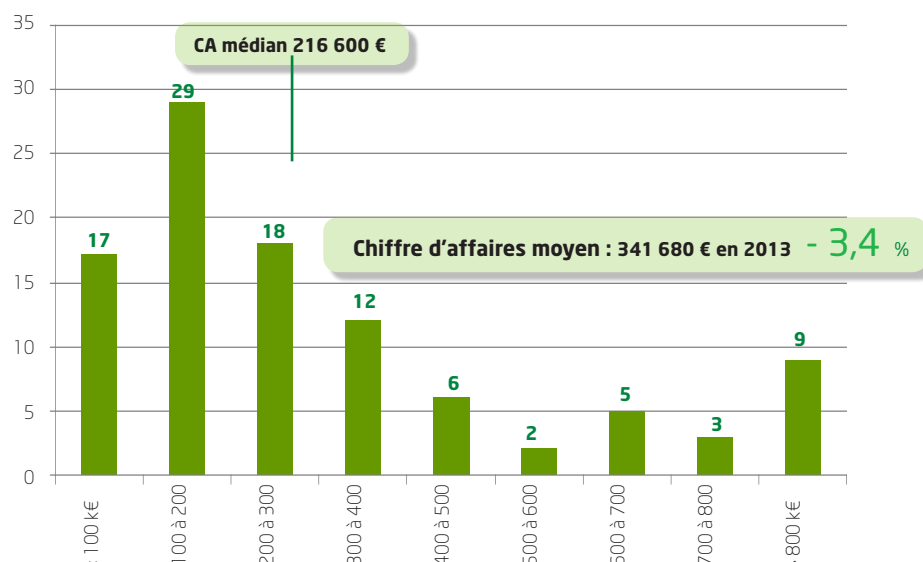


On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

- Plus d'une entreprise sur six réalise un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- Plus de 40 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- Une entreprise sur huit a un chiffre d'affaires de plus de 800 000 €.

A noter que la médiane est à 216 600 €, c'est-à-dire que la moitié des entreprises sont en dessous de ce chiffre nettement inférieur à la moyenne de 341 680 € : il y a de nombreuses petites entreprises.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires (en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne en 2013 à 129 700 €, soit - 1,6 % par rapport à 2012. Ces charges proportionnelles consomment 38 % du produit total et se concentrent autour de trois postes :

- les semences et plants pour plus de la moitié.
- les emballages pour 9 %.
- les engrais et terreau pour 13 %. Les 2 postes engrais et terreau sont en légère baisse.

- **semences et plants** : 65 800 € (- 7 %) soit 51 % de charges opérationnelles
- **emballages** : 11 900 € (- 3 %) soit 9 % de charges opérationnelles
- **engrais et terreau** : 16 800 € (- 1 %) soit 13 % de charges opérationnelles

Le poste combustible baisse légèrement (- 0,5 %) mais l'eau, le gaz et électricité augmentent fortement de 9 % et les carburants de 4 %. Le poste énergie continue donc de croître nettement.

> Les soldes intermédiaires de gestion

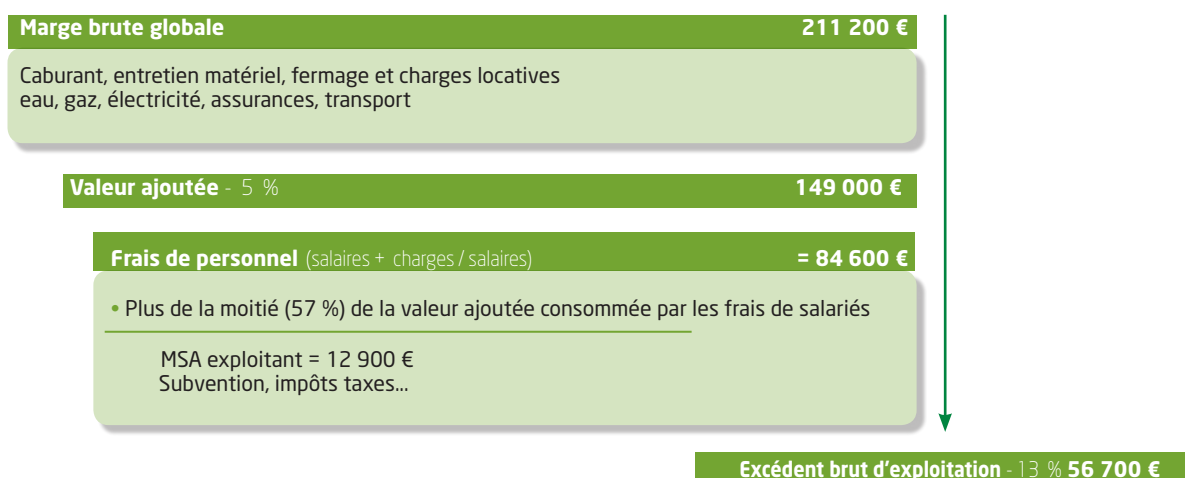
Les entreprises horticoles et pépinières de l'échantillon dégagent une marge brute globale de 211 200 € soit un taux de marge d'environ 62 %.

Les charges de structures, hors frais de main d'œuvre et frais financiers s'élèvent à de 62 000 € soit 29 % de la marge.

La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 149 000 €, ce qui représente 44 % du chiffre d'affaires réalisé.

En retirant les frais de personnel qui s'élèvent à 84 600 € ainsi que les charges sociales de l'exploitant, l'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen s'élève à 56 700 € en 2013, en baisse de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

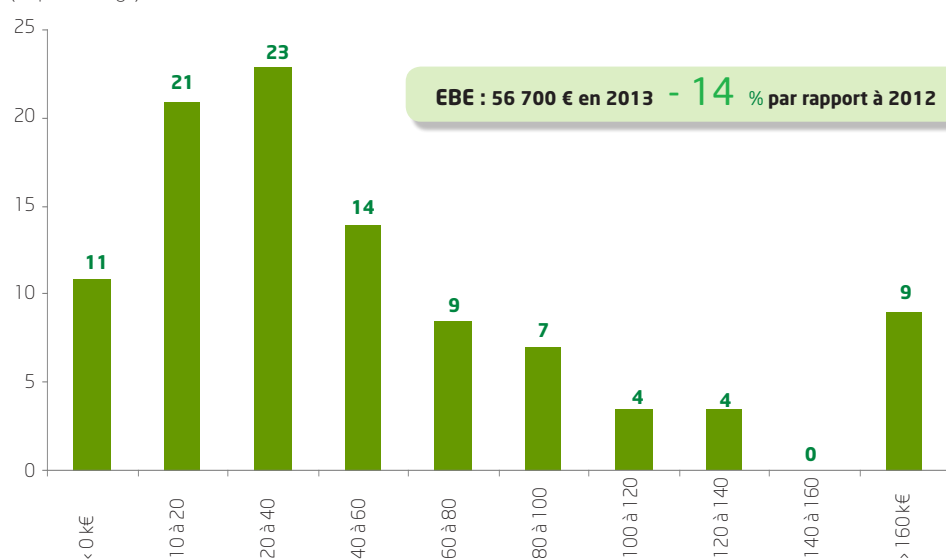
Cette tendance moyenne cache aussi d'importants écarts entre les entreprises du secteur.



Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d'affaire, l'EBE moyen cache d'importantes disparités au sein du panel, 11 % des entreprises présentant un EBE négatif et 21 % dégageant un EBE compris entre 0 et 20 000 €.

À l'autre extrémité, 9 % des entreprises dégagent plus de 160 000 € d'excédent brut d'exploitation. Dans le cœur de l'échantillon, plus de la moitié des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 80 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE
(en pourcentage)



> La situation financière

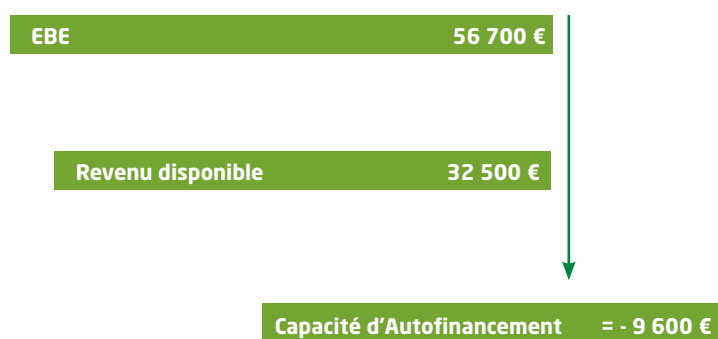
L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise. L'utilisation de cet EBE permet de définir sa situation financière.

L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.

Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour 43 % par les annuités et frais financiers. Les prélèvements privés s'élèvent à 42 100 €, soit environ 28 000 € par actif familial.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est nettement négative ce qui rend difficile les investissements.

Le choix des entreprises de maintenir les prélèvements privés au niveau de l'an dernier après une revalorisation en 2012.



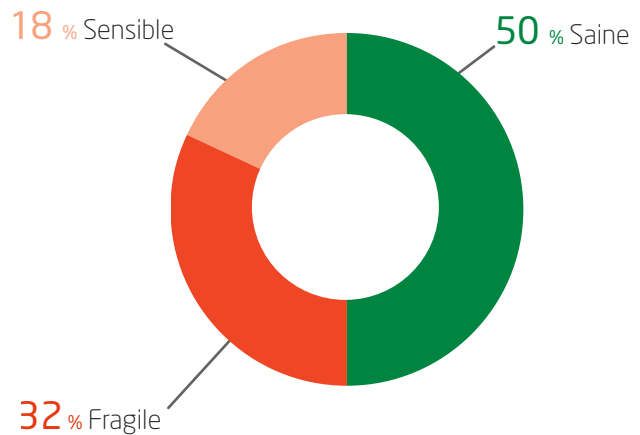
Afin de renforcer l'analyse financière, on utilise un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations par rapport à la conjoncture de l'année.

Le ratio 2013 montre que la situation économique et financière est saine pour la moitié de l'échantillon global soit une dégradation par rapport à l'exercice précédent. Le scoring suit les montagnes russes de la conjoncture.

Mais surtout la catégorie des entreprises en situation fragile augmente fortement : cette année 2013 dont la conjoncture a été difficile a dégradé les ratios de nombreuses entreprises.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière



Pépinières Plein champ

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 44 entreprises réparties en trois parts décroissantes : vente directe, vente à distributeur final et vente à grossiste.

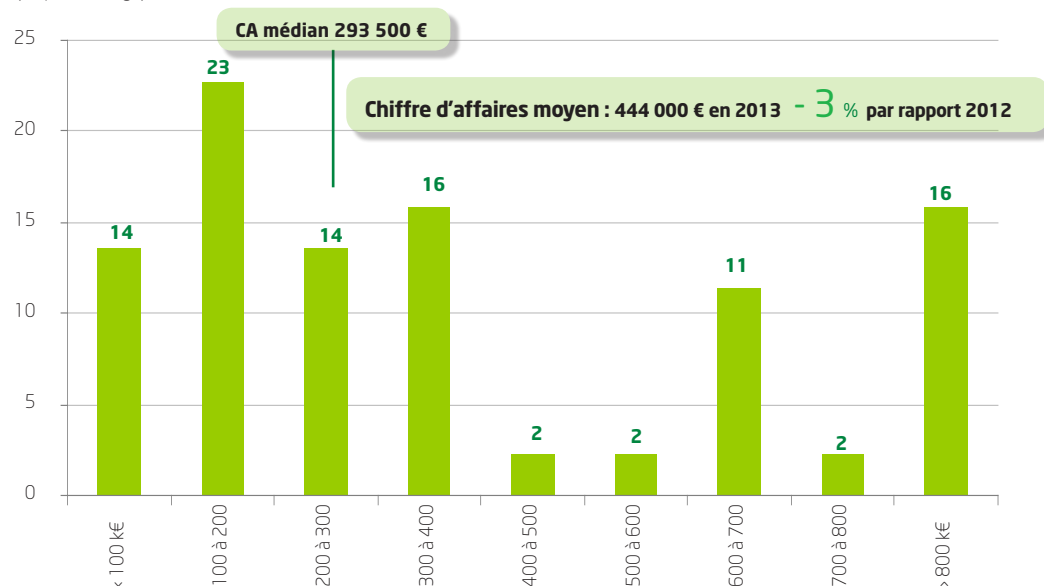
La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 27 ha et 6 actifs en 2013, dont environ 1,6 actif familial.

La main d'œuvre salariée a baissée cette année de 2 % après la hausse de 10 % l'an dernier.

En 2013, les pépiniéristes de plein champ ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 3 %.

50 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 300 000 €, et près de 30 % dépassent 600 000 €.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2013, les charges opérationnelles apparaissent en baisse de 5 % par rapport à 2012. Ces baisses sont liées aux baisses de volume des ventes.

Les trois principaux postes constituent 73 % des charges opérationnelles.

- **semences et plants** : 65 600 € (- 17 %) soit 50 % de charges opérationnelles
- **engrais et terreau** : 17 600 € (+ 1 %) soit 13 % de charges opérationnelles
- **emballages** : 12 900 € (+ 1 %) soit 10 % de charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse du produit brut (- 2 %) est un peu atténuée par rapport au chiffre d'affaires ce qui montre un certain restockage à l'inverse de l'année dernière. La marge brute globale baisse peu (- 0,6 %) grâce à des charges opérationnelles en forte baisse.

Dans la foulée des charges opérationnelles, les charges de structure sont restées maîtrisées, ce qui permet à la valeur ajoutée de peu baisser (- 1 %).

En revanche, les frais de personnel ont continué d'augmenter malgré la baisse des volumes de vente : à 126 300 € (+ 3 %) ils pénalisent l'EBE qui passe à 93 000 € en forte baisse (- 8 %).

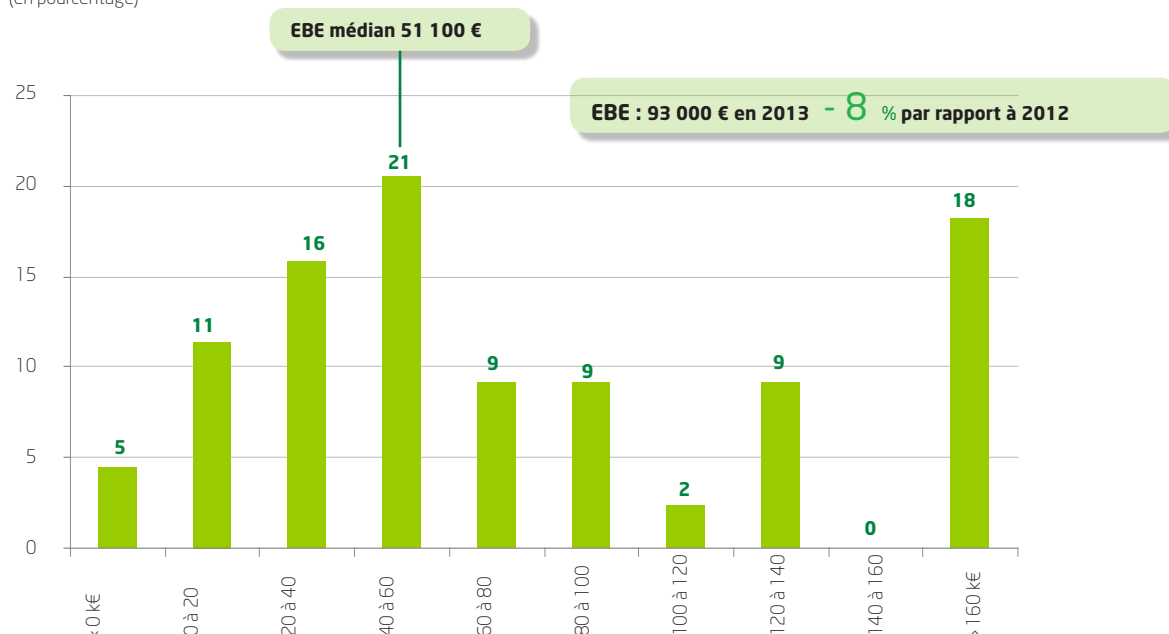


Au-delà de cette moyenne, 5 % des entreprises de pépinières de plein champ de cet échantillon ne dégagent aucun excédent brut d'exploitation (EBE négatif).

18 % de l'échantillon dégage un EBE de plus de 160 000 €.

Répartition des entreprises selon l'EBE

(en pourcentage)

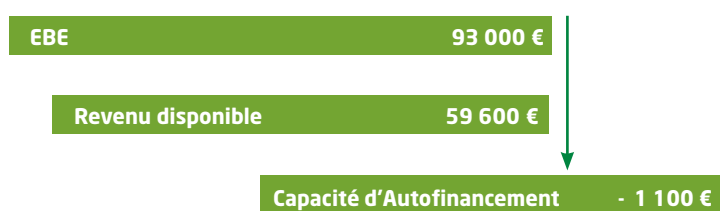


> La situation financière

Avec un EBE en forte baisse, les entreprises ont de plus dû s'adapter à des annuités en hausse (+ 8 %). C'est donc les prélèvements privés qui ont été réduits après la forte hausse de l'an dernier. Ils restent nettement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global et correspondent à 60 800 € soit 38 000 € par UTAF.

La capacité d'autofinancement reste négative en moyenne mais à un niveau plus faible.

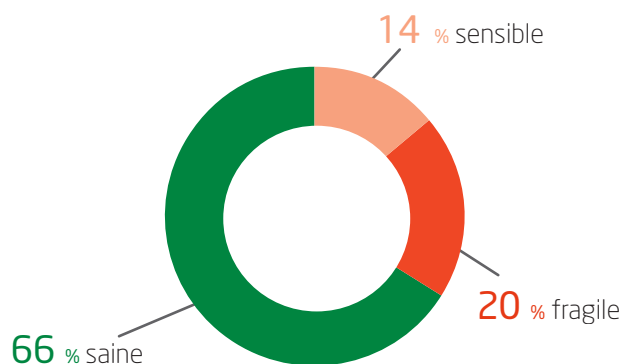
Utilisation de l'EBE



La situation économique et financière des entreprises pépinières de plein champ est saine dans 66 % des cas, ce qui prolonge la tendance positive observée les années précédentes.

Les entreprises en situation fragile sont encore 20 % mais ce taux est en baisse.

Répartition des pépinières plein champ selon leur situation économique et financière en 2013



Horticulteurs

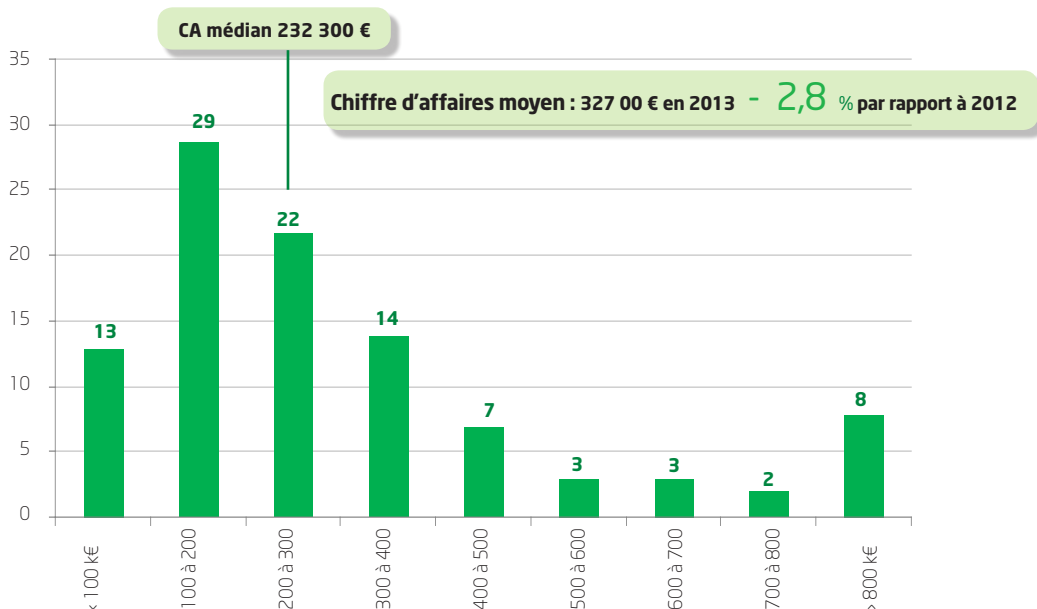
> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 101 exploitations dont la moitié commercialise en direct, 28 % vendent à un distributeur final, 15 % à un grossiste et le solde à des collectivités.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 1 750 m² de serres (en hausse), 4,5 actifs en 2013, dont 3 salariés. La main d'œuvre salariée est en très légère baisse.

Les horticulteurs ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires d'un peu plus de 32 700 € en 2013 en baisse de 3 %. Ce produit généré se compose à plus de 94 % d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



La moitié des entreprises de ce secteur réalise un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.

La médiane est nettement inférieure à la moyenne du fait de 10 % de grandes structures (plus de 700 000 € de chiffre d'affaires) et de nombreuses petites entreprises (moins de 150 000 €).

> Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont encore en hausse à 136 500 € (+ 2 %) malgré la baisse du chiffre d'affaires. Elles consomment environ 42 % du produit généré.

Trois postes principaux attirent l'attention en représentant 79 % de la totalité des charges opérationnelles. Les semences et plants représentent un peu plus de 76 100 € (- 1 %) tandis que le poste engrais est en baisse alors que les charges en terreau sont stables. Les emballages sont en baisse (- 2 %). Les combustibles sont stables et les carburants en légère hausse(+ 2 %) après la forte augmentation constatée l'an dernier.

- semences et plants : 76 100 € (- 1 %) soit 56 % de charges opérationnelles
- engrais et terreau : 18 000 € (- 4 %) 13 % de charges opérationnelles
- emballages : 14 000 € (- 2 %) soit 10 % de charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

Dans ce contexte, la marge brute globale moyenne de l'entreprise horticole baisse de 7 % en 2013 à 187 000 €.

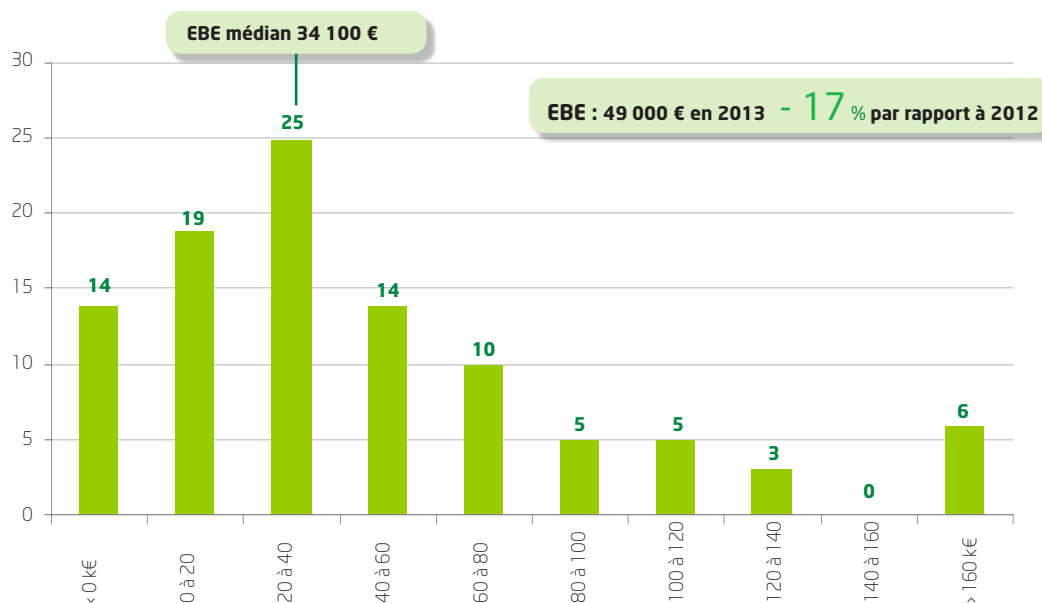
Les charges de structure hors frais de personnel s'élèvent à 68 000 € environ, soit une baisse qui ne suffit pas à compenser la baisse de marge : la valeur ajoutée baisse de 6 %.

Le poste « frais de personnel » baisse aussi de 2,5 % soit du même taux qu'il avait augmenté l'an dernier.

L'EBE finalement baisse fortement à 49 000 € (- 16 %) entre autres à cause des charges MSA exploitant qui augmentent légèrement.



Répartition des entreprises selon l'EBE
(en pourcentage)



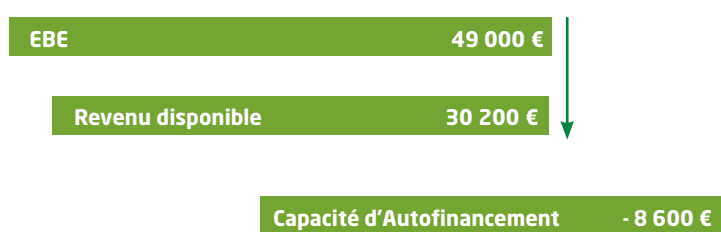
Après une embellie en 2012, l'EBE moyen 2013 est en nette baisse (- 17 %).

Mais le nombre d'entreprises avec un EBE négatif double ce qui est inquiétant : elles sont 14 % dans ce cas. L'EBE médian perd un tiers de sa valeur ce qui remet en cause le diagnostic plus optimiste de l'année 2012.

> La situation financière

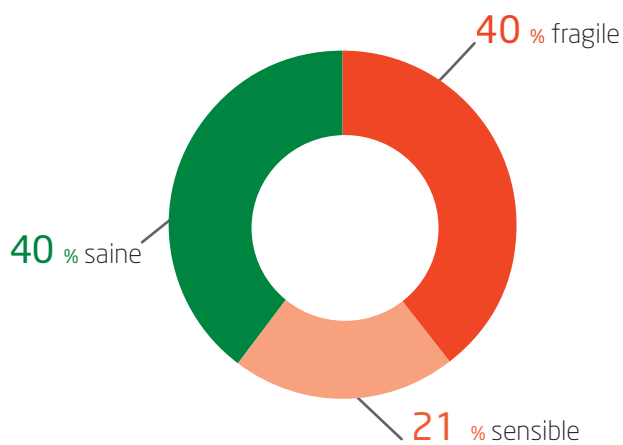
Bien que les annuités soient en baisse et que les frais financiers court terme restent faibles le revenu disponible est en forte réduction. Malgré la réduction des prélèvements privés à 38 800 € (- 5 %) la CAF se détériore encore à - 8 600 €. Les prélèvements privés qui avaient été relevés l'an dernier n'ont pas pu être maintenus à ce niveau et reviennent donc à un niveau très bas par UTH familiale : 12 200 €.

Utilisation de l'EBE



L'année 2013 rebascule vers le rouge : c'est maintenant 40 % des horticulteurs de l'échantillon qui sont en zone « fragile ». Il y a autant d'entreprises classées fragiles que d'entreprise en situation saine.

Répartition des horticulteurs selon leur situation économique et financière en 2013



Fleurs coupées

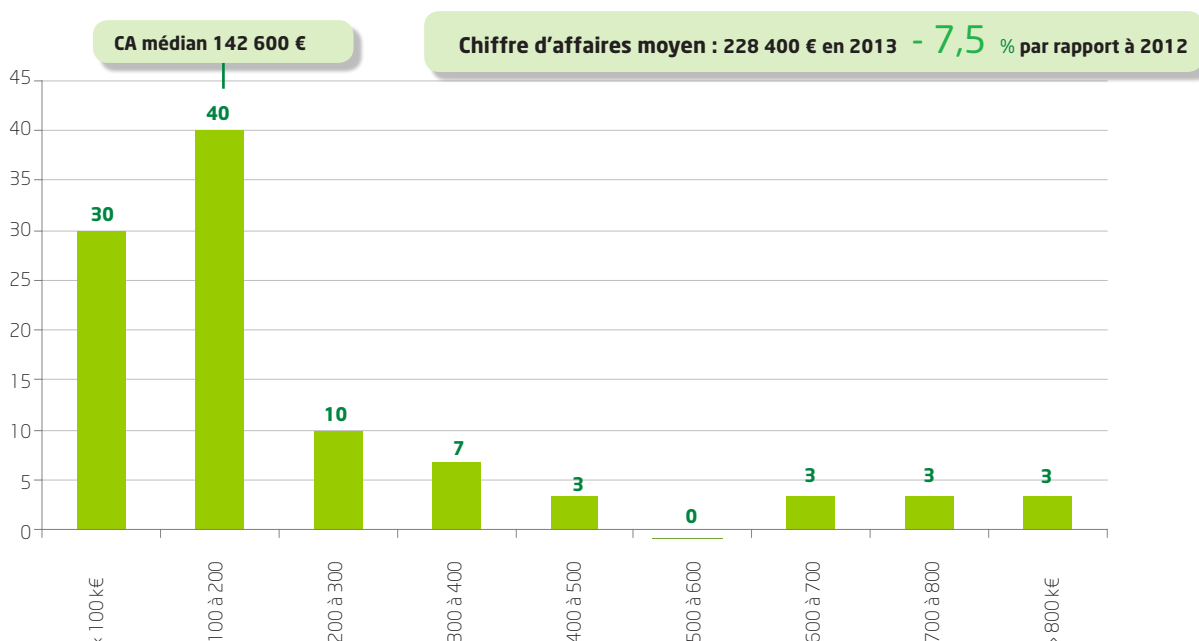
> Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 30 exploitations dont les deux tiers commercialisent via un grossiste et les autres se répartissant entre la vente directe et la vente à distributeur.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 6 600 m² de serres, 3,3 actifs en 2013, dont environ 1,4 actif familial et 1,9 UTH salariés (en forte baisse : moins 10 %).

L'entreprise moyenne de ce secteur réalise un chiffre d'affaires d'un peu plus de 228 400 € en 2013 en baisse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. La quasi-totalité (96 %) du produit provenant de l'activité fleurs coupées.

Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



Les deux tiers des entreprises réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 € traduisant la petite taille de ces structures en moyenne.

L'année 2013 montre une baisse de chiffre d'affaires importante, après une baisse en 2012 : cela semble un mouvement structurel difficile à inverser.

> Les principaux éléments de charges

En 2013, les charges opérationnelles des entreprises de fleurs sont à nouveau en forte baisse de - 7 % à 103 400 €. Ces charges opérationnelles consomment 45 % du chiffre d'affaires.

Le poste semences et plants en baisse de 26 % montre une baisse des moyens de production assez inquiétante. Le poste des combustibles baisse également de 2,5 % ce qui est une baisse moindre que les autres charges. À noter les charges de matériel qui sont en augmentation.

- **semences et plants** : 23 700 € (- 26 %) soit 23 % de charges opérationnelles
- **combustibles** : 29 100 € (- 3 %) soit 29 % de charges opérationnelles
- **produits de traitement** : 11 500 € (- 6 %) soit 11 % de charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse du chiffre d'affaires et des charges opérationnelles n'empêchent pas une baisse de la marge brute globale de l'entreprise moyenne « fleurs coupées » à près de 120 800 € (- 10 %).

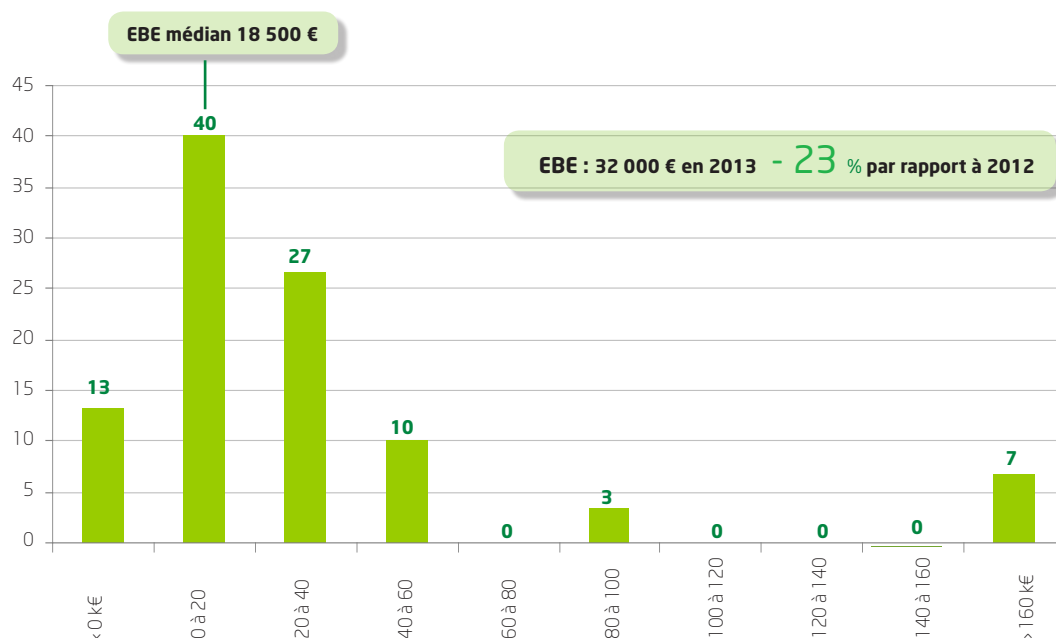
La valeur ajoutée est encore plus atteinte à 85 600 € (- 13 %). Au final l'EBE s'effondre de - 23 % à 32 000 €.



L'EBE médian (50 % des entreprises sont au dessus et 50 % en dessous) est très faible à 18 500 €. Ce montant devant servir à rembourser les annuités et à faire face aux prélèvements privés.

Les deux tiers de ces entreprises ont un EBE compris entre 0 et 40 000 € et 13 % ont un EBE négatif.

Répartition des entreprises selon l'EBE
(en pourcentage)

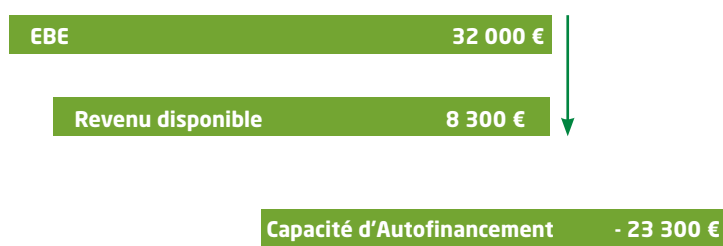


> La situation financière

L'EBE étant très bas, il est insuffisant. Après remboursement des annuités (23 300 €) il reste très peu de revenu disponible.

Les prélèvements privés augmentent de 21 % à 31 600 € sans doute sous l'influence d'une année 2012 moins difficile qui avait déjà vu remonter fortement les prélèvements privés qui avaient été comprimés à l'extrême les années 2010 et 2011.

Utilisation de l'EBE



Cette situation continue de dégrader la situation financière et la capacité d'autofinancement devient dangereusement négative : les capitaux propres des entreprises sont en danger.

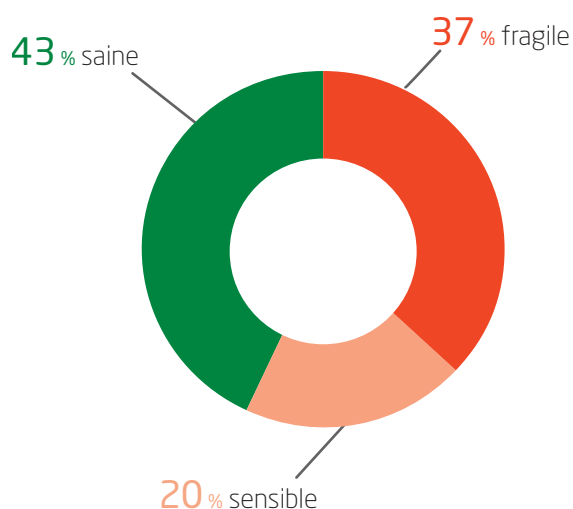
Les investissements et les emprunts nouveaux sont réduits à quasiment rien ce qui montre que l'on ne prépare plus l'avenir.

Le scoring montre à nouveau une dégradation forte des ratios financiers après une année 2012 qui avait un peu relâché la pression.

37 % des entreprises sont en situation fragile.

Parmi les 43 % qui ont une situation saine, certaines sont très peu endettées, ce qui explique leur classement dans cette catégorie mais cela ne leur permet pas d'investir et de préparer la production de demain.

Répartition des entreprises "fleurs coupées" selon leur situation économique et financière en 2013



Vente directe

> Présentation de l'échantillon

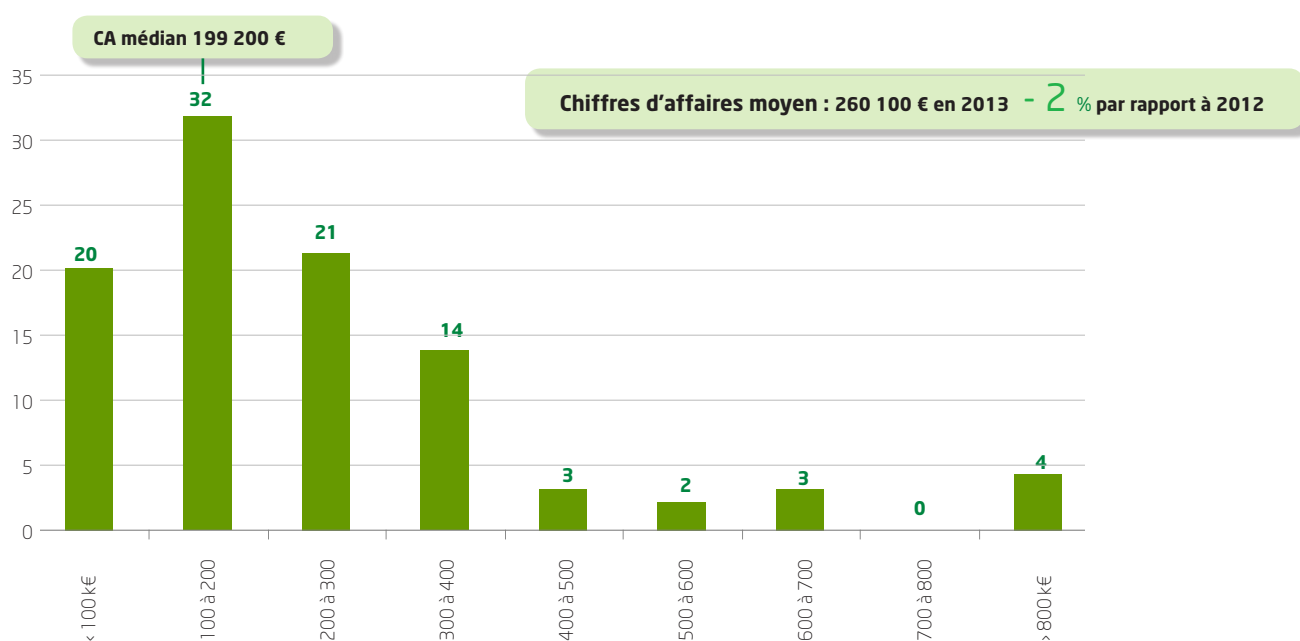
L'échantillon constitué de 94 exploitations comprend environ 60 % d'horticulteurs et 35 % de pépiniéristes.

La structure moyenne comprend 4 UTH dont 1,5 actif familial (sans changement), et réalise un chiffre d'affaires moyen de 260 000 €, en baisse (- 2 %) par rapport à l'exercice précédent.

Ce produit des exploitations en vente directe comprend 58 % de produit « horticole », et 33 % de produit « pépinières ».

Cette catégorie est majoritairement constituée d'entreprises de taille moyenne mais 10 % de cet échantillon réalise un chiffre d'affaires dépassant 450 000 €.

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles (= 95 500 €) baissent de 6 %, soit plus que le chiffre d'affaire.

A noter une nouvelle hausse des charges de combustibles (+ 11 %) et des charges de carburant (+ 5 %) après les fortes hausses de 2012. Les autres charges sont en baisse à l'exception des travaux par tiers et des emballages. Ce sont les charges de semences, engrais et terreau qui régressent le plus.

67 % sur 2 postes

- semences et plants : 52 200 € (- 12 %) soit 55 % de charges opérationnelles
- engrais et terreau : 11 400 € (- 14 %) soit 12 % de charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

Ce contexte de baisse des charges proportionnelles malgré la baisse du produit brut entraîne une légère hausse de la marge globale (+ 0,5 %).

Mais les charges de structure (hors frais de main d'œuvre) se sont accrues (notamment les charges d'entretien, l'eau, gaz, électricité) ce qui entraîne une légère baisse de la valeur ajoutée moyenne dégagée sur l'entreprise.

De même les frais de personnels sont stables ce qui n'empêche pas l'EBE de baisser de 10 % à 43 300 €.

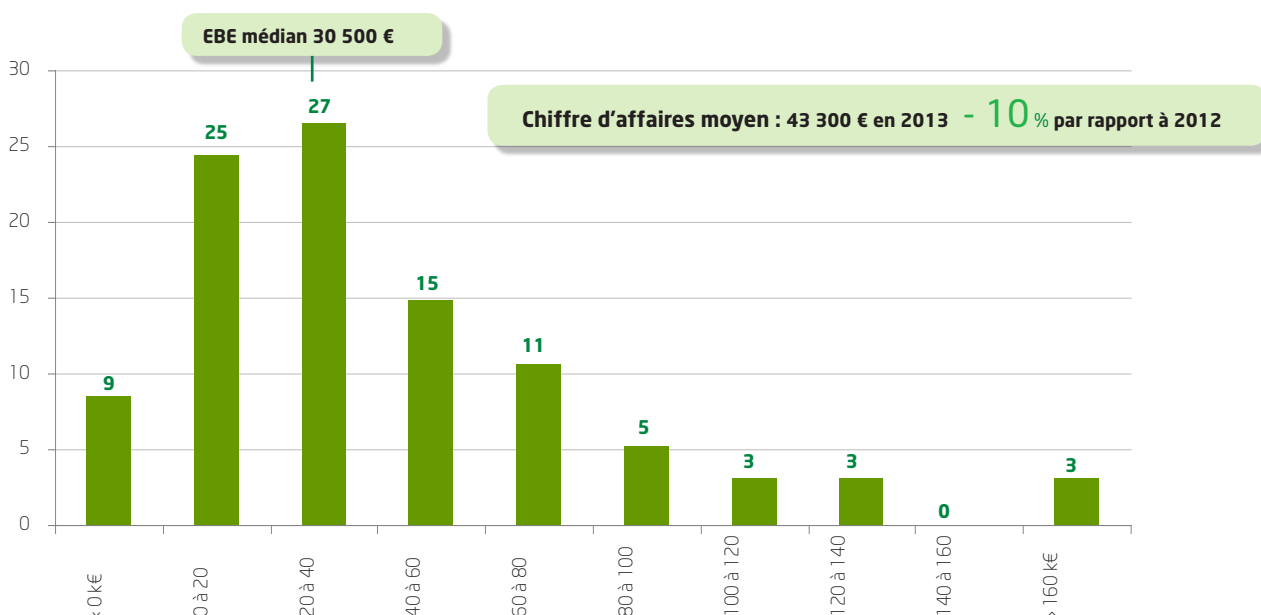


La baisse annuelle de l'EBE, ne change pas le fait que 9 % des entreprises de ce segment ont un EBE négatif.

L'EBE médian est très bas à 30 500 €.

Un quart des entreprises a un EBE de plus de 60 000 €.

Répartition des exploitations selon l'EBE
(en pourcentage)

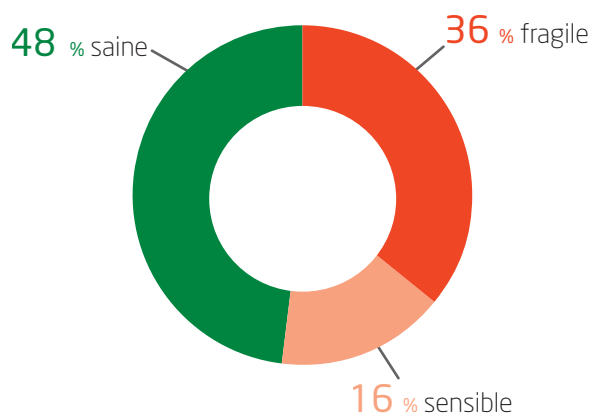
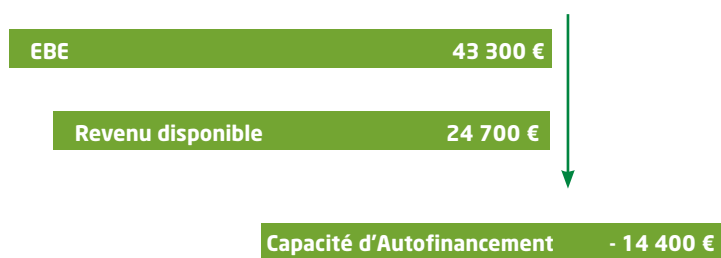


> La situation financière

La baisse de l'EBE ajoutée à une hausse des annuités à 18 000 € (+ 7 %) entraîne un revenu disponible très réduit.

Les prélèvements privés à 39 000 € (+ 14 %) sont en décalage avec l'évolution de l'année : la CAF devient fortement négative.

Utilisation de l'EBE



De cela résulte des investissements encore en baisse à 15 500 € en moyenne (mais inférieurs à 6 200 € pour la moitié des entreprises). En revanche, les emprunts nouveaux sont en forte hausse à 13 300 € (+ 29 %) après la forte baisse de l'an dernier.

Le secteur vente directe montre peu de situations intermédiaires : près de la moitié des entreprises sont identifiées par le scoring en situation saine (en nette baisse) mais également plus du tiers sont en situation fragile (en hausse).

Vente à grossiste

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 50 entreprises, dont environ quatre sur dix ont une activité principale « fleurs coupées », un tiers d'entreprises horticoles et un quart de pépiniéristes.

La structure moyenne compte 4 UTH (- 5 %) dont 2,6 salariés. En 2013, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 304 000 €, en baisse (- 4 %).

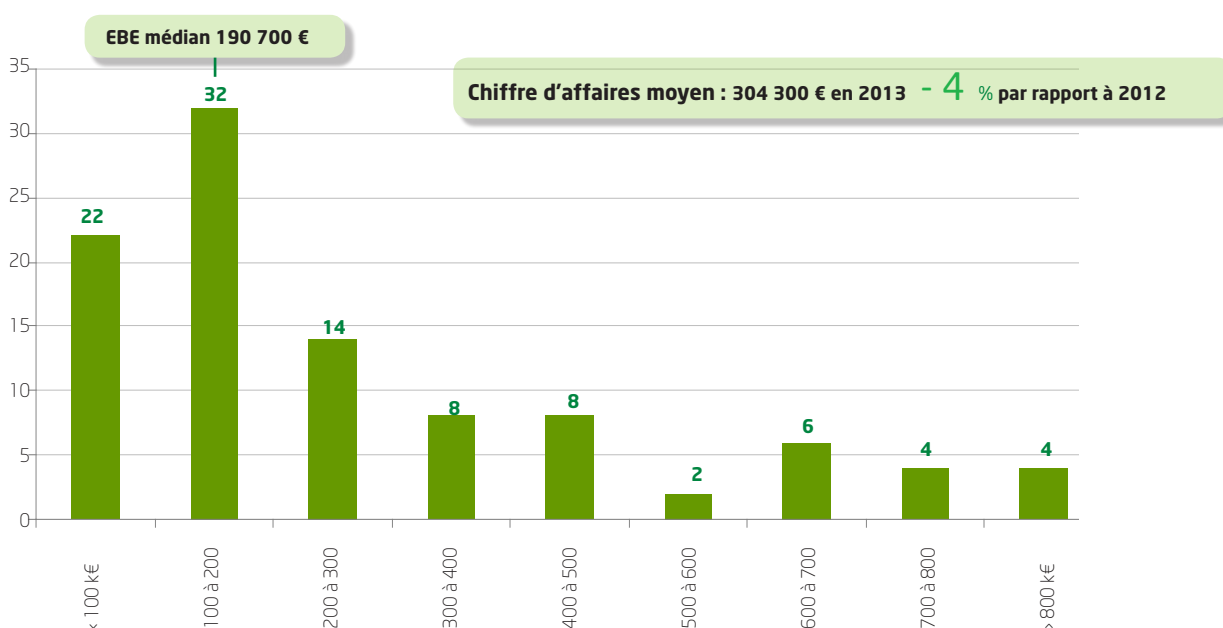
Ce produit provient pour :

- 25 % d'une activité horticole
- 33 % d'une activité pépiniériste
- 31 % d'une activité « fleurs coupées »

En 2013, plus de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €. À l'autre extrémité, une entreprise sur sept qui commercialise via un grossiste dépasse 600 000 € de chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations selon le chiffres d'affaires

(en pourcentage)



> Les principaux éléments de charges

Les charges proportionnelles sont en petite baisse (- 1 %) mais surtout varient en ordre dispersé. Les semences et plants sont en forte baisse mais les engrais et les emballages sont en hausse.

- **semences et plants** : 49 600 € (- 12 %) soit 40 % de charges opérationnelles
- **engrais et terreau** : 15 900 € (+ 7 %) soit 13 % de charges opérationnelles
- **emballages** : 12 600 € (+ 4 %) soit 10 % de charges opérationnelles
- **combustibles** : 18 000 € (- 1 %) soit 15 % de charges opérationnelles

> Les soldes intermédiaires de gestion

La marge globale et la valeur ajoutée sont en baisse de 6 %.

Les frais de personnels sont presque stables et l'EBE est en forte baisse (- 13 %).



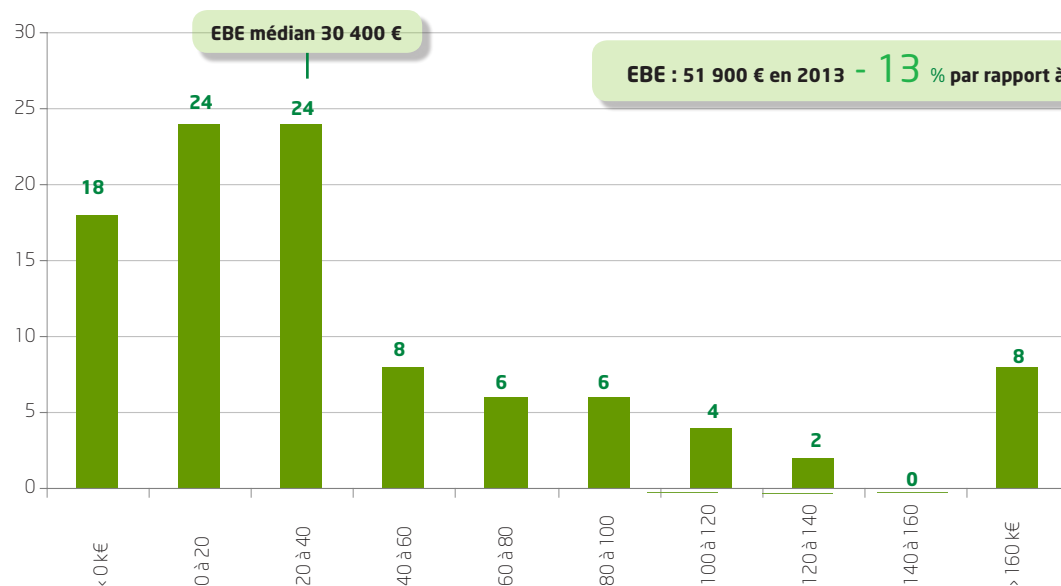
L'EBE médian en forte baisse et l'EBE médian est à peine supérieur à 30 000 €.

Deux tiers des entreprises ont un EBE inférieur à 40 000 €.

Au contraire, 8 % des entreprises de cet échantillon (vente à grossistes) dégagent un EBE supérieur à 160 000 €.

Répartition des entreprises selon l'EBE

(en pourcentage)

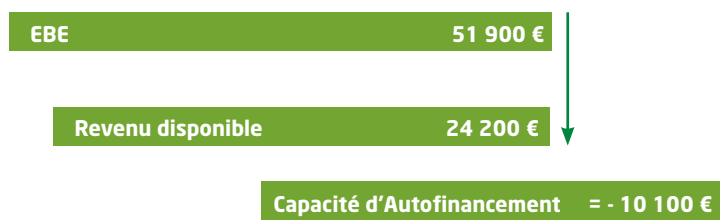


> La situation financière

Les annuités sont en légère baisse (- 2 %) mais cela ne suffit pas à freiner la baisse du résultat disponible.

Les prélèvements privés sont en baisse de 15 % mais cela n'empêche pas la CAF d'être fortement négative.

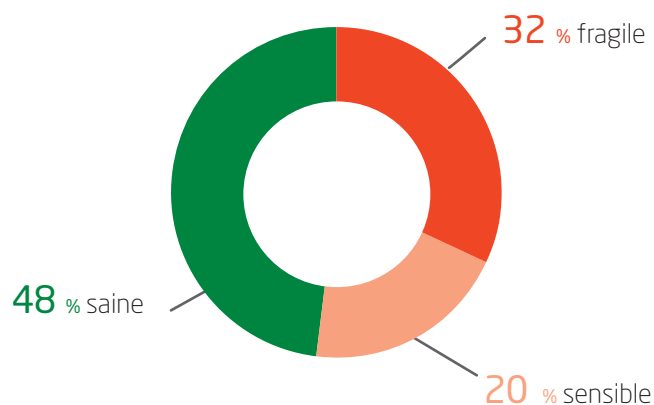
Utilisation de l'EBE



Le constat de diversité des situations dans ce groupe de commercialisation est confirmé par le scoring qui montre une petite moitié de situations saines et près d'un tiers en situation fragile.

La tendance par rapport à 2012 est cependant à nouveau en dégradation avec davantage de situations fragiles, ce qui était déjà le cas en 2012.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières et vente grossiste selon leur situation économique et financière en 2013



Vente à distributeur final

> Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à distributeur » regroupe 50 entreprises, dont 56 % d'entreprises horticoles et 38 % de pépiniéristes.

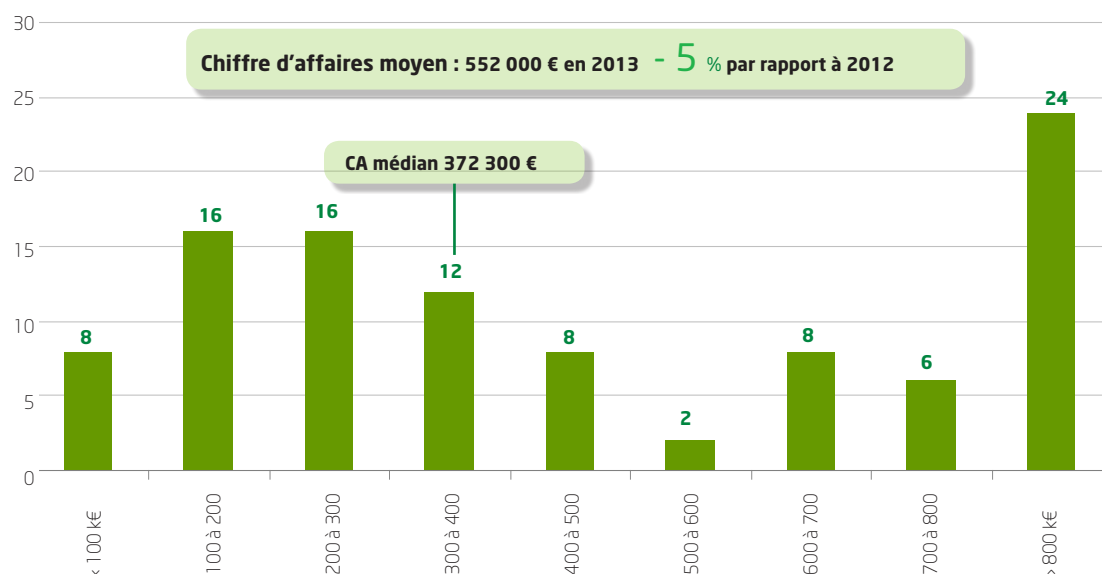
La structure moyenne compte 7 UTH dont 5,4 salariés (- 4 %). C'est un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon.

En 2013 le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 552 000 €, en nette baisse (- 5 %).

Ce produit provient pour :

- 43 % d'une activité horticole
- 50 % d'une activité pépiniériste
- 2 % d'une activité « fleurs coupées »

Répartition des exploitations selon le chiffre d'affaires
(en pourcentage)



Le chiffre d'affaires moyen de cette catégorie est très nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon global.

Près de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 400 000 € et près du quart des entreprises dépasse 800 000 € de chiffre d'affaires.

Cette année le chiffre d'affaire est en nette baisse ce qui est lié directement à la baisse de consommation pendant l'année 2013.

> Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles augmentent (+ 2 %) mais en ordre dispersé. Cette hausse dans une conjoncture de baisse forte du chiffre d'affaires produit un ciseau qui dégrade fortement la rentabilité.

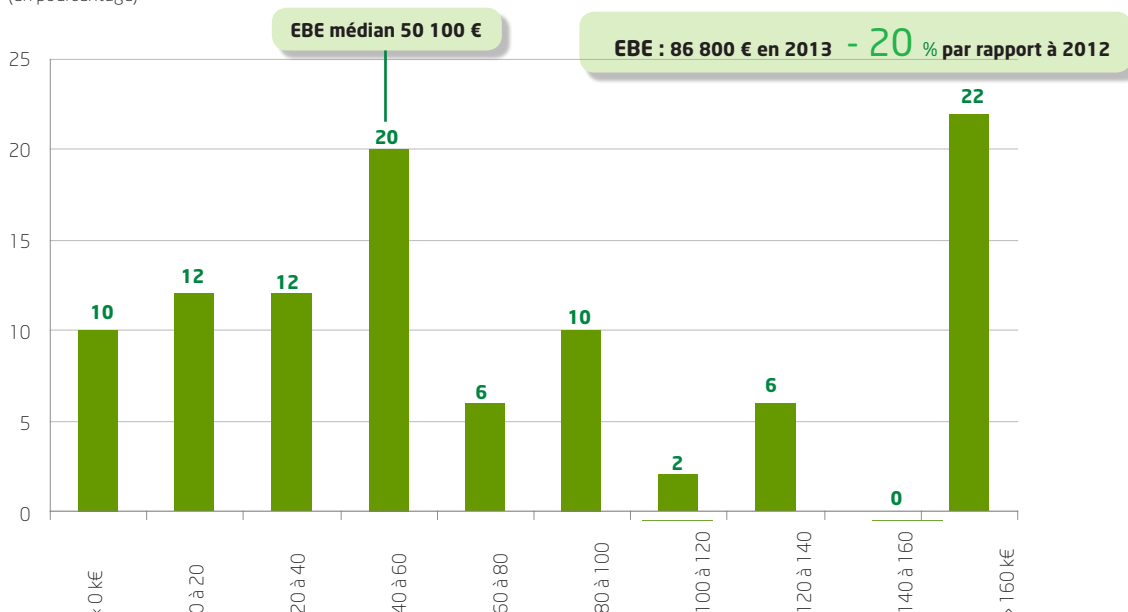
La baisse des combustibles, emballages et engrais ne compense pas la hausse des travaux par tiers, de l'eau et des carburants.

> Les soldes intermédiaires de gestion

La marge opérationnelle est donc en forte baisse - 8 %. La valeur ajoutée également (- 7 %). Les frais de personnel augmentent à peine (+ 0,7 %) mais c'est déjà trop et l'EBE plonge de 20 %. Ces entreprises sont d'une taille nettement plus importante que la moyenne des autres catégories de l'échantillon.

Répartition des entreprises selon l'EBE

(en pourcentage)



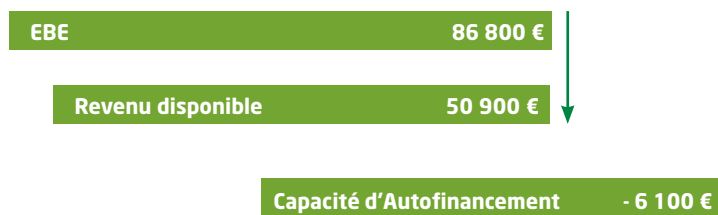
> La situation financière

Les chiffres montrent une nette réduction de l'activité et des résultats.

Cependant, les moyennes restent à des niveaux qui permettent l'investissement. Les chefs d'entreprise ont fortement réduit leurs charges d'investissements et les nouveaux emprunts : sans doute une pause nécessaire dans le cadre conjoncturel difficile.

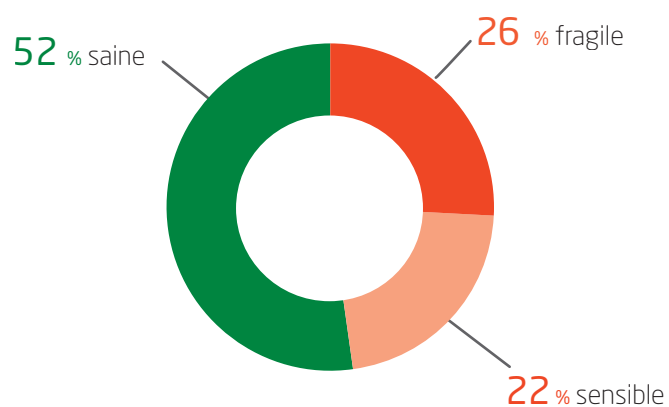
Les prélèvements privés ont aussi été réduits (57 000 €).

Utilisation de l'EBE



Le secteur « Vente à distributeur final » subit une forte dégradation de ses ratios même si la majorité des entreprises restent en secteur « sain ». Désormais un quart de ces entreprises sont en situation délicate.

Répartition des entreprises horticoles et pépinière en vente à distributeur finale selon leur situation économique et financière en 2013



Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

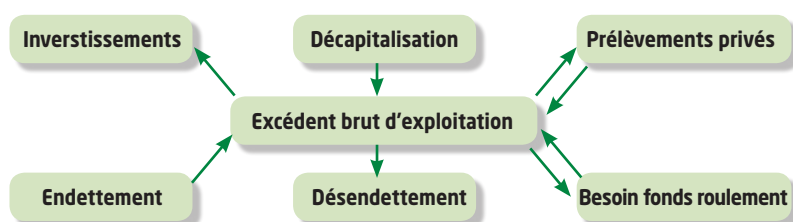
> Introduction méthodologique

L'étude la phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à son utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.

Comme tout dirigeant, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel » ou conjoncturel. Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Il faut voir si les choix se répètent, comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution.



L'observation ne porte pas sur un an mais sur 3 ans d'où la notion de phase de vie.

> Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- EBE : Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise .
- BFCE (variation du Besoin du Financement du Cycle d'Exploitation) : L'entreprise doit faire face à son augmentation.
- L'investissement : Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production.
- La variation d'encours : La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes.
- Les prélèvements privés du chef d'entreprise

À partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

> Présentation des comportements annuels

Comportement de ralentissement : Ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité ils désinvestissent.

- Comportement de croisière : Ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés importants. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des exploitations qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- Comportement de développement : L'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier cette année.
- Comportement de renforcement : L'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis à la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (forte progression du fonds de roulement).

> Présentation des cinq phases de vie

La combinaison de comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

La phase de vie : Une trajectoire sur trois ans est établie à partir des comportements annuels

Cinq phases de vie ont été caractérisées :

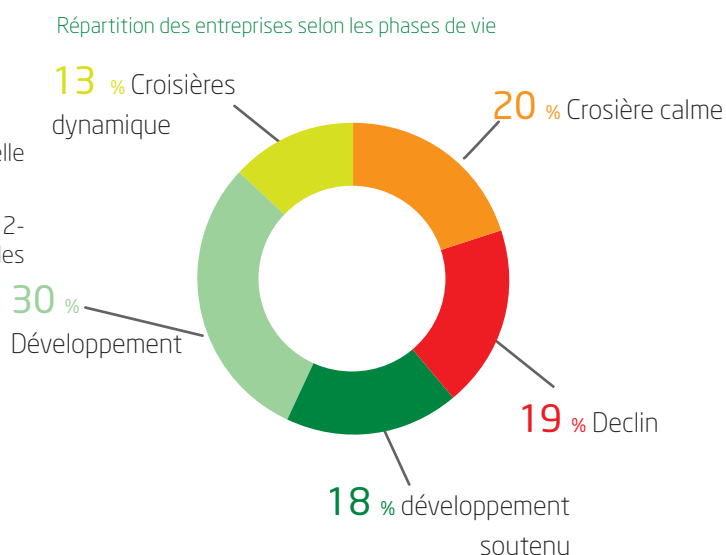
- « Repli » : Phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- « Croisière calme » : La croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité de l'entreprise qui montre une absence du renouvellement du capital productif.
- « Croisière dynamique » : Le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- « Développement » : L'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise
- « Développement soutenu » : Le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

> Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2011 et 2013

Population totale

La population constante sur 3 ans est légèrement inférieure à celle de 2 ans : 181 entreprises.

Même si l'échantillon constant sur les trois années 2011-2012-2013 diffère quelque peu de l'analyse des années précédentes, les grandes tendances restent les mêmes.



Zoom : Analyse par nombre de salariés

nombre de salariés	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
Vente directe	16	12	26	30	10	94
Vente à distributeur final	4	5	10	13	18	50
Vente à collectivité	2	1	3	1		7
Vente à grossiste	9	4	15	16	6	50
Total	31	22	54	60	34	201

L'échantillon est représentatif d'une grande diversité dans l'emploi de travailleurs salariés. Pour les modes de commercialisation principaux, la tranche de 2 à 5 salariés est la plus représentée sauf en vente à distributeur final, secteur où la taille d'entreprise est plus importante.

On notera que 15 % de l'échantillon n'ont pas de salarié et 11 % n'ont qu'un appoint (0,5 unité de main d'œuvre salariée maxi). La plus grande partie de l'échantillon (57 %) se situe entre 0,5 et 5 salariés.

Il est intéressant de comparer la productivité du travail dans les différentes catégories :

Chiffre d'affaires par UTH totales :

	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
CA/ UTH tot en €	61 871	81 424	68 034	73 217	76 095	72 698

Mise à part la catégorie avec une part de main d'œuvre très faible dont la quantification est parfois difficile, on note une productivité croissante de la main d'œuvre plus les équipes sont nombreuses.

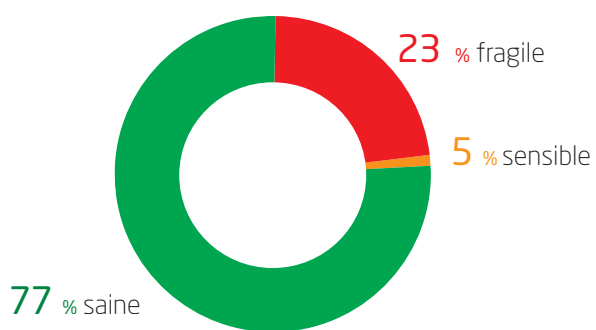
Valeur ajoutée :

	0	0 à 0,5	0,5 à 2	2 à 5	> 5	Total
CA/ UTH tot en €	26 294	28 791	27 106	30 810	35 587	31 702

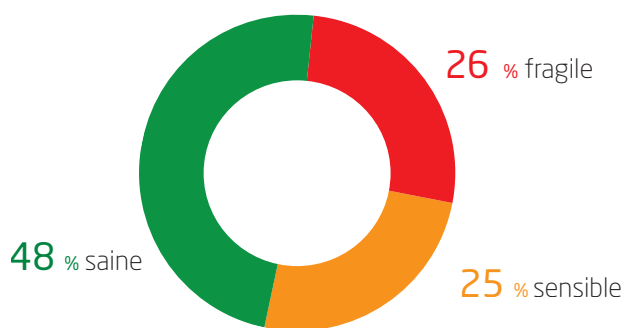
Les entreprises de plus grande taille dégagent plus de valeur ajoutée par unité de travail.

Les entreprises sans salarié sont considérées en situation saine car très peu endettées.

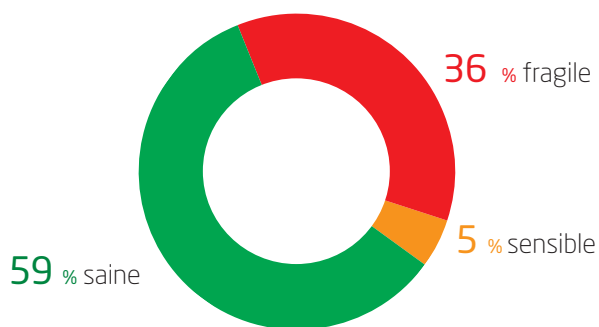
Les entreprises sans salarié



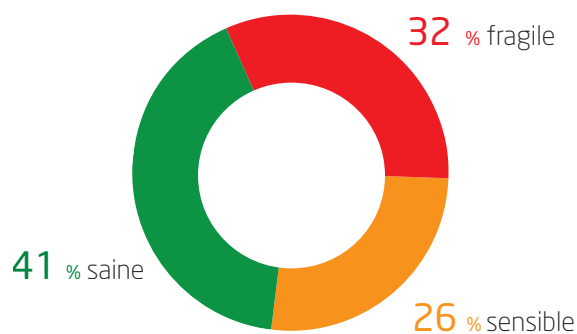
Les entreprises entre 2 et 5 salariés



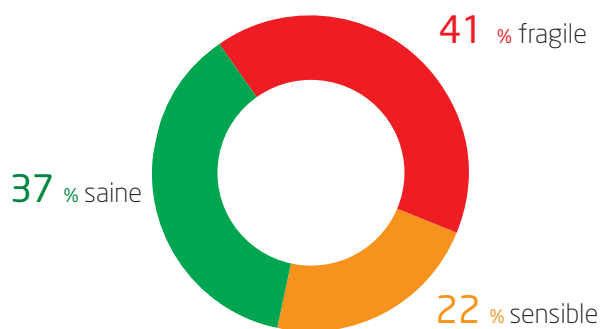
Les entreprises entre 0 et 0,5 salarié



Les entreprises de plus de 5 salariés



Les entreprises entre 0,5 et 2 salariés



Conclusion

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinières est réalisé pour la sixième année consécutive, à partir d'un échantillon de 200 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect des poids relatifs des types de production et des modes de commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2013 laisse apparaître une baisse du chiffre d'affaires (- 3,4 %) qui annule exactement la hausse constatée l'année précédente (2012). La baisse des charges opérationnelles (- 1,6 %) et des charges de structure hors MO (- 3,4 % comme le chiffre d'affaires) ne suffisent pas pour empêcher une baisse de la valeur ajoutée de près de 5 %. Quant à l'excédent brut d'exploitation il est fortement impacté par la mauvaise conjoncture (- 14 %) car les charges de personnel sont quasi stables. C'est donc une année de conjoncture qui ressemble beaucoup plus à 2011 qu'à 2012. D'ailleurs, on retrouve dans l'échantillon constant 3 ans, une même valeur moyenne en 2011 et 2013 des chiffres d'affaires, des marges et de la valeur ajoutée. En revanche, l'EBE 2013 est plus bas que celui de 2011 (- 6 %).

Quant au taux d'endettement il a fait un bon en 2013 passant de 60 % en 2012 à 67 % en 2013.

Au sein des trois métiers analysés (Horticulteurs, Pépiniéristes et Fleurs coupées), des nuances apparaissent notamment sur la dynamique du chiffre d'affaires. En effet, si la baisse moyenne du chiffre d'affaires est de 3,4 %, elle est de l'ordre de - 8 % pour les fleurs coupées et de « seulement » - 2,5 % pour les entreprises en vente directe.

Pour la main d'œuvre, en volume, on constate une stabilité de la main d'œuvre familiale et une légère baisse de la main d'œuvre salariée (- 2 % en volume). En valeur par contre le poste est stable. Mais cela recouvre des réalités bien différentes : légère augmentation des charges sociales des salariés (+ 1,2 %), forte baisse des salaires permanents (- 6 %) et hausse des occasionnels (+ 4 %).

L'année 2013 traduit donc un contexte pour tous les segments de l'échantillon. À l'issue de cet exercice on pourrait résumer par une phrase la situation de chaque secteur :

- Pépinières de plein champ : la baisse du chiffre d'affaires est partiellement compensée par les baisses de charges mais les frais de personnel et de MSA exploitant en hausse dégradent fortement l'EBE et entraînent une réduction des prélèvements privés qui, à 60 700 € (- 15 %), restent cependant plus élevés que la moyenne de l'échantillon.
- Horticulteurs : La baisse de chiffre d'affaire n'a pas été compensée par les charges opérationnelles qui augmentent légèrement mais un peu par les charges de structure et de main d'œuvre qui sont en réduction ; cependant cela ne suffit pas et l'EBE est en chute (- 17 %) et les prélèvements privés en baisse (- 5 %) à 39 000 € soit moins que la moyenne de l'échantillon.
- Fleurs coupées : l'année 2013 est inquiétante puisque la baisse est générale : le chiffre d'affaires (- 7,5 %), la marge globale (- 10 %), la valeur ajoutée (- 13 %) et l'EBE (- 23 %) sauf les prélèvements privés qui augmentent (+ 21 %) mais restent cependant nettement inférieurs à la moyenne : les reports des années précédentes ont du être compensés.

